

Le BULLETIN MUNICIPAL

2021-2022





SOMMAIRE

Édito	01
Informations Municipales.....	02
Commissions	06
- Urbanisme et travaux	
- Scolaire	
- Sport	
- Culture et Communication	
- Affaires Sociales	
- Économie Agriculture Tourisme	
- Finances	
Intercommunalité (COR)	24
Infos Pratiques	26
Tribune Libre.....	27
Guide Pratique	28

Mentions obligatoires :

Directeur de la publication :

- René Pontet, Maire

Conception et impression :

- Imprimerie Les Arts Graphiques

Crédits photos :

- © Pauline Pineau Photographies
Auvergne-Rhône-Alpes

- © COR Tarare

- © Farah Houssami

- © CD69 - Julien Bourreau

- © Annie Girard - Le Progrès

- © ID VERDE



Chers AMPLEPUSIENNES, Chers AMPLEPUSIENS.

A l'heure où je vous écris, le Maire, les Adjointes et Adjointes viennent d'annuler la cérémonie des vœux prévue à la salle de l'Étincelle le vendredi 7 janvier 2022 en raison de cette 5ème vague ; en effet, nous avons estimé qu'il était risqué de se retrouver à partager le verre de l'amitié, en groupe, sans masque. Le risque de cluster étant trop important.

Nous le regrettons sincèrement : c'est un moment d'échanges, de convivialité que nous remettrons malheureusement à l'an prochain.

Nous avons alterné en 2021 espoir et rechutes ; cette pandémie durable met à mal notre moral, notre économie.

Nous devons souligner le travail accompli par tous nos personnels soignants avec les risques encourus avec les patients, et qui ne ménagent pas leur peine en assumant la surcharge de travail ; nous leur adressons un très gros « MERCI ».

Pensons également aux familles qui ont perdu un proche, que ce soit dû à la Covid ou à toute autre cause.

2021 a été également difficile pour le corps enseignant, y compris pour le personnel intervenant en milieu scolaire.

Je remercie également tout le personnel communal, administratif, culturel, scolaire, technique ainsi que nos médecins qui doivent faire face à l'absence d'un de leur collègue suspendu comme l'exige la loi.

Je tiens à remercier mes Adjointes, mes Adjointes ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour leur implication tout au long de l'année.

Concernant nos investissements communaux, 2021 a vu l'ouverture du Parc de l'Industrie, de la piste d'athlétisme ainsi que la création de la liaison piétonne gare/centre-ville avec la mise en place de deux passages surélevés rue Saint-Paul. L'aménagement du Clos du Crêt s'est poursuivi avec l'installation du parcours de santé et la pose de jeux d'enfants.

Tous ces investissements ont pu être réalisés grâce à nos financeurs : Etat, Région, Département, COR ; qu'ils en soient tous remerciés.

2022 verra le début des travaux de construction de la nouvelle salle de gymnastique et de son mur d'escalade sur le site de Bagatelle, ce projet représentant un investissement majeur pour notre mandat.

L'année 2022 sera également marquée par le déploiement de la vidéoprotection ainsi que la réalisation du projet porté par la structure Âges et Vies (constructions de lieux de vie adaptés aux personnes âgées), qui permettra de compléter l'offre disponible et proposera un compromis entre le « rester chez soi » et l'Ehpad.

Sans oublier le projet de réaménagement de l'hôpital qui devrait se concrétiser en ce début d'année.

Enfin, s'agissant des projets en partenariat avec la Communauté de l'Ouest Rhodanien, les études de la réhabilitation du site du Musée seront lancées et nous garderons un œil attentif au dossier complexe de la piscine en souhaitant une réouverture rapide. L'année 2022 sera marquée également par la pose de la première pierre d'un bâtiment de la ZA de la gare avec la construction d'un bâtiment pour les ambulanciers notamment.

Comme vous pouvez le constater, les projets sont nombreux ; ils seront réalisés tout en respectant notre engagement lors de notre élection en 2020, à savoir maintenir une gestion rigoureuse et raisonnable !

Amplepuis est une commune vivante ; nous le devons à notre tissu associatif, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs. Merci à eux pour leur investissement au quotidien.

Je terminerai en vous présentant à toutes et à tous mes vœux de bonheur et de santé. Que l'année 2022 vous apporte réussites, satisfactions personnelles et professionnelles.

Bonne Année 2022 !!

René PONTET
Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, depuis 2020 est composé de 21 élus de la liste « Amplepuis vivre ensemble » et de 6 élus de la liste « Amplepuis avec vous ».

En octobre 2021, suite à la démission de Mme Christelle JARRET, M Emmanuel MAETZ a fait son entrée au sein du Conseil.



Le bureau exécutif est désormais composé de 6 adjoints et de 2 conseillères déléguées :

Les commissions ont été ainsi modifiées comme suit :

FINANCES, AFFAIRES GENERALES :

Eric LACROIX, Lydie AUGAY, Thierry THOLIN, Christian LAFFAY, Nathalie CHANFRAY, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO

URBANISME, TRAVAUX

Eric LACROIX, Jean-Marc GUILLLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Rémi LABROSSE, Patricia PIVOT, Dimitri GIRARD

VIE SCOLAIRE, JEUNESSE, PETITE ENFANCE

Simone GUEYDON, Henri BURNICHON, Laurence PIERRAT, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Romain COLLIER, Patricia BALMONT

SPORTS ET ANIMATION

Thierry THOLIN, Jean-Marc GUILLLOT, Jean-François TEIL, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Pascale CERNICCHIARO, Romain COLLIER

COMMUNICATION, CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Peggy ROUGE-PIPEREAU, Lydie AUGAY, Laurence PIERRAT, Emmanuel MAETZ, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Pascale CERNICCHIARO, Patricia BALMONT

AFFAIRES SOCIALES

Henri BURNICHON, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Emmanuel MAETZ, Aurélie LEDIEU, Daniel DUMONTET, Patricia PIVOT

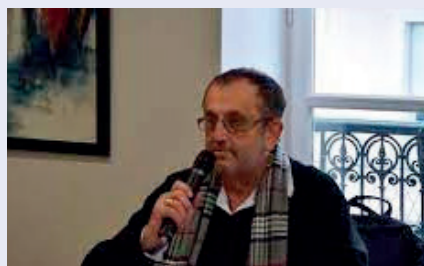
ECONOMIE, TOURISME, ARTISANAT, AFFAIRES AGRICOLES

Lydie AUGAY, Simone GUEYDON, André DAMAIS, Corinne GELIN, Angélique GONIN CHARTIER, Rémi LABROSSE, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Hommages à nos anciens élus

Un Amplepuisien de grande valeur s'en est allé.

C'est le 14 novembre dernier que **Bernard GROSSELIN** Président du Comité de Foire s'en est allé rejoindre ses 2 compères et amis Jean-Claude Sivelle et Jacky Gouttenoire tous deux chevilles ouvrières Ô combien importantes dans ce Comité de Foire créé au départ pour un défi du record du monde de la plus grosse andouille ;



record qui est aujourd'hui inscrit dans le livre Guinness des records.

Investi dans la vie de sa commune en tant que Conseiller Municipal puis

Adjoint, il était toujours à la recherche de l'excellence ; il organisera nombre de manifestations et notamment la foire aux vins ainsi que les marchés de Noël. Avec une grande compétence, il savait fédérer autour de ses projets et était toujours à l'écoute de ses amis de route. Dans son Hôtel Restaurant rue Centrale qu'il a tenu pendant plusieurs années avec son épouse Françoise la convivialité prenait tout son sens quand ses clients poussaient la porte d'entrée.

L'année 2021 restera pour le Comité de Foire très

éprouvante avec ces départs dûs à la maladie. Nous nous souviendrons encore longtemps de Bernard qui menait son équipe d'une main de maître, mais toujours avec un grand respect pour les idées venues des uns et des autres.

Au revoir « Cher Président »

Hommage à Jacky GOUTTENOIRE

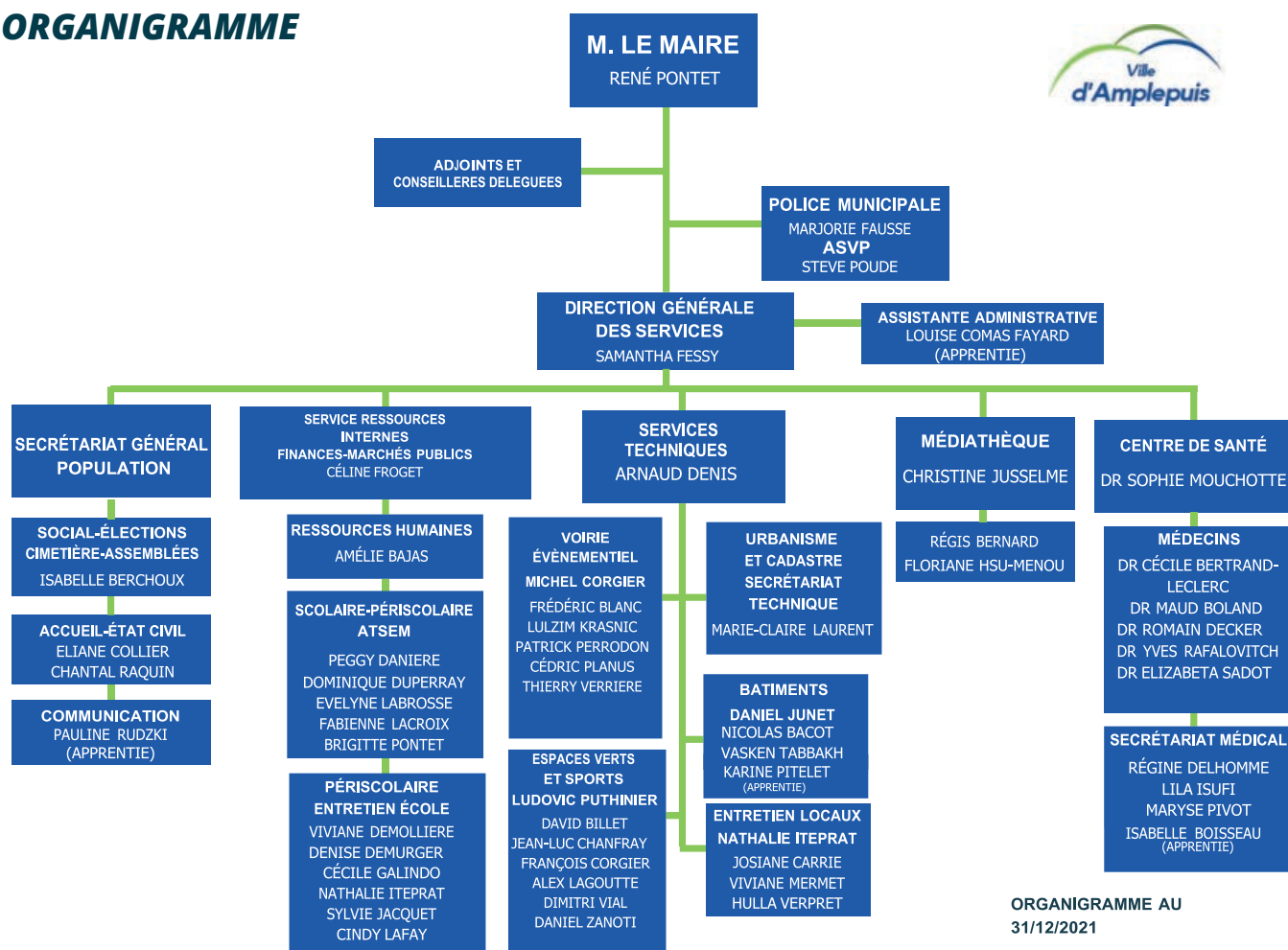
Nous retiendrons un homme discret et dévoué, toujours présent pour participer aux actions permettant à la commune de rayonner.

Jacky GOUTTENOIRE a participé pleinement au dynamisme de la commune d'Amplepuis en tant que membre actif d'associations telles que le comité de foire, le comité des fêtes ou encore la société de pêche, nous saluons également son implication avec sa classe mais aussi son investissement en tant qu'élu municipal, (adjoint aux travaux de 2014 à 2020).



Une pensée très amicale pour Françoise, Martine et leurs enfants.

ORGANIGRAMME



ORGANIGRAMME AU
31/12/2021

DEPARTS ET ARRIVÉES AU SEIN DE LA COMMUNE

Départs :

- **Christine LONGIN** le 30/06/2021 gestionnaire URBANISME (retraite, date d'entrée dans la collectivité 01/07/1981)
- **Okacha ATTOU** le 31/08/2021 Agent technique Voirie (retraite : date d'entrée 01/06/2008)
- **Inès AUPLAT** le 10/09/2021 Alternante Communication (fin de contrat apprentissage)
- **Maud WIMEL** le 30/09/2021 médecin au centre de santé (date d'entrée 20/03/2017)
- **Julien DUR** le 31/12/2021, contrat PEC (parcours emploi compétences) en renfort aux services techniques

Nous souhaitons à tous ces agents une bonne continuation et les remercions pour toutes ces années passées à œuvrer au service des amplepuisien.

Nous souhaitons la bienvenue à :
Arrivées:

- **Amélie BAJAS** le 01/05/2021 Gestionnaire ressources humaines
- **Hulla VERPRET** le 01/06/2021 Agent d'entretien
- **Marie-Claire LAURENT** le 01/06/2021 Gestionnaire Urbanisme
- **Isabelle BOISSEAU** alternante au centre municipal de santé (19/07/2021)
- **Pauline RUDZKI** le 24/08/2021 Alternante communication
- **Louise COMAS-FAYARD** le 01/09/2021 Alternante « métiers des administrations et collectivités territoriales »
- **Karine PITTELET** le 01/10/2021 alternante en BATIMENT
- **Steve POUDE** le 29/10/2021 Agent de surveillance de la voie publique

Pour information :

Stagiaire droit public:

- **Anaïs DEAL** du 29/03/2021 au 30/06/2021

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS 2022

L'année 2022 sera marquée par 2 scrutins : élections présidentielles les 10 et 24 avril et élections législatives les 12 et 19 juin.

Les inscriptions électorales sont possibles **jusqu'au 6^e vendredi précédant le jour du scrutin**,

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune doivent signaler leur changement d'adresse au secrétariat de la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Suite au nouvel adressage, toute modification d'adresse doit également être signalée au secrétariat de la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

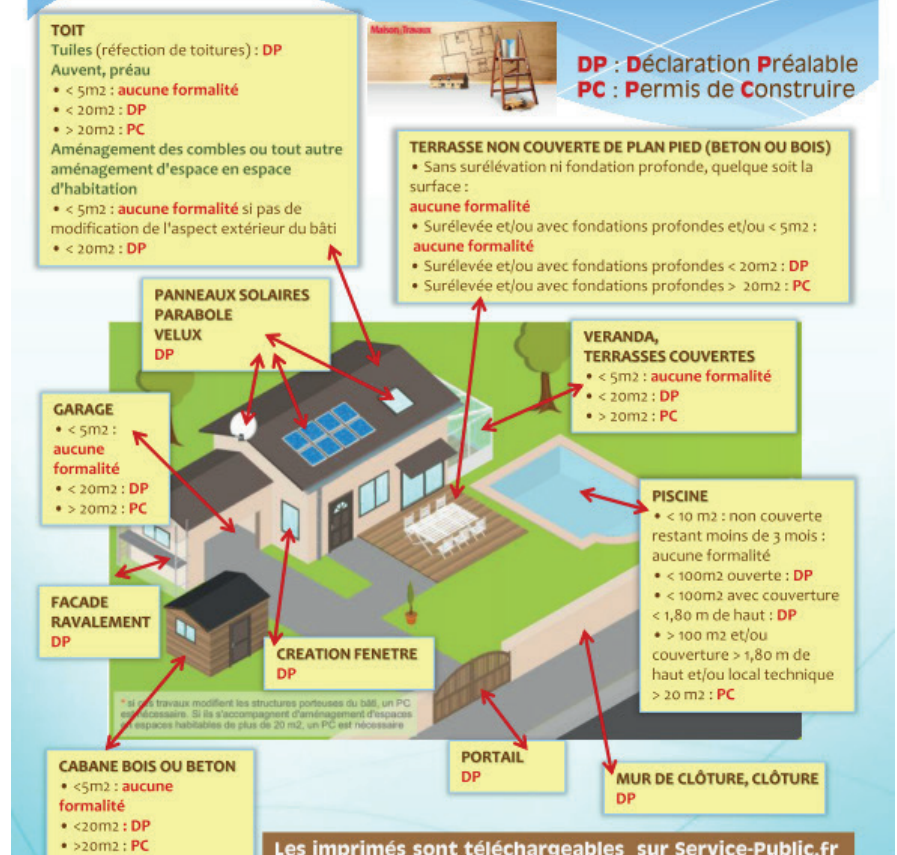
PIECES A PRODUIRE A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune :

- Carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- Avis d'imposition ou quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité



Quelles autorisations, pour quels travaux ?



CONNAISSEZ-VOUS « L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites de vos habitations pendant les vacances :

- Que devez-vous faire ?

Avant de partir, il vous suffit :

- de vous rendre à la gendarmerie ou à la police municipale d'Amplepuis de remplir le formulaire Opération Tranquillité Vacances.
- ou de télécharger le formulaire sur internet et de le rendre à la mairie 9Pl. de l'hôtel de ville 69550 Amplepuis.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Celle-ci seront menées par la gendarmerie et la police municipale de façon aléatoire.



PIMMS MÉDIATION

C'EST QUOI ?



pimms médiation

PIMMS MÉDIATION, UNE AVENTURE DEPUIS 2010 !

Pimms Médiation c'est :

- Des lieux de proximité et de solidarité au sein desquels les médiateurs, professionnels du lien social, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.

Les Services Publics :

Pôle Emploi, CAF, CPAM, Mission locale, MSA, Retraites.
& EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE en ligne...

La recherche d'emploi :

CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching, accompagnement personnalisé...
La gestion du budget familial, déclaration de l'impôt sur le revenu, impôts locaux...
Médiation sortante destinée aux agriculteurs.
Toute difficulté, question administrative...!

Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV en ligne ou en Gare**
Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).



Les PIMMS Médiation informent, orientent ou accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives. Ils préviennent à la résolution des difficultés.

Avec le Pimms Médiation, les démarches deviennent plus faciles !

**En un seul rendez-vous, le médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour!
Un problème ? Une solution ! Venez au PIMMS !**

Soutien administratif
en cas de décès

Electricité, eau, gaz...

La recherche d'un emploi



CéSU

Point Conseil Budget

Aide à l'utilisation des
outils informatiques

ET BIEN PLUS ENCORE !



Plus d'informations sur

pimms.org/associations-pimms-mediation/pimms-bourgogne-du-sud/



cours@pimms.org
amplepuis@pimms.org



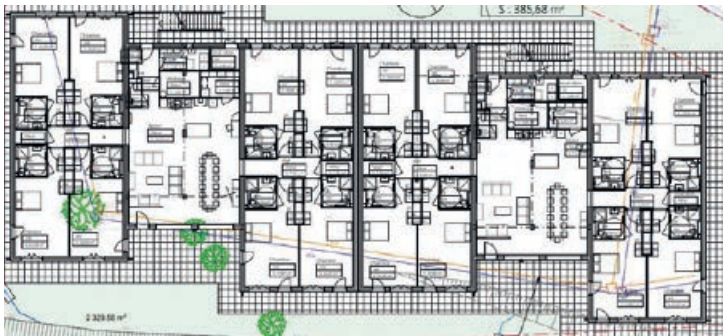
Cours : 04 69 36 01 32
Amplepuis : 04 74 63 25 94

COMMISSION

Urbanisme et Travaux

ÂGES ET VIES: VIVRE BIEN ENTOURÉ DANS UN VRAI CHEZ SOI

La première pierre du projet Âges et Vies devrait être posée à partir de 2022. En effet, pour faire suite à l'avant-projet sommaire, présenté en commission urbanisme le 17 mars 2021, le permis de construire vient d'être déposé dernièrement. Cette structure d'accueil de personnes âgées dépendantes conviviale, apaisante et intergénérationnelle, projetée Chemin de Coucy, permettra le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible. Organisé à taille humaine sur la base de 16 chambres au total, ce dispositif est une solution qui protège sans isoler. Une équipe d'auxiliaires de vie habitant sur place assure un accompagnement personnalisé avec une présence 24h/24 et 365 jours par an.



LE GYMNASÉ SPÉCIALISÉ DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

L'année 2021 a permis de finaliser les études de projet et le dossier de consultation des entreprises pour notre futur gymnase spécialisé. Le permis de construire ayant été délivré le 18 novembre 2021, place maintenant à la phase opérationnelle avec la consultation des entreprises et un démarrage des travaux envisagé au cours du deuxième trimestre 2022.

UNE PISTE D'ATHLÉTISME RAJEUNIE

La piste d'athlétisme du stade Henri Malatray a retrouvé une seconde jeunesse en 2021. L'entreprise EIFFAGE a réalisé les terrassements, le drainage et les enrobés pour un montant total de travaux de 120 000 € TTC. Inaugurée en même temps que le stade le 23 octobre 2021, elle fait le plus grand bonheur des utilisateurs, notamment écoliers et collégiens, et assure également une meilleure pérennité du synthétique.



LA LIAISON PIÉTONNE GARE/CENTRE-BOURG

Une première réalisation concernant la redynamisation de notre centre-bourg a été achevée en 2021. Cette liaison entièrement piétonne, inscrite au plan-guide de notre commune, relie la gare au centre-bourg et permet également de rejoindre le nouveau parc de l'Industrie grâce à la construction d'une seconde passerelle sur le Raçonnet. L'aménagement d'un plateau et la création d'une zone 30 en traversée de la rue Saint-Paul assureront la sécurité des nombreux piétons empruntant cet itinéraire.



UN PLATEAU À L'ENTRÉE DU CLOS DU CRÊT POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Le parking du Clos du Crêt a été transformé au cours de cette année 2021. La création d'un plateau traversant sur la route départementale très circulée et le déplacement du passage protégé et de l'entrée du parking assurent une plus grande sécurité aux nombreux promeneurs qui fréquentent ce site.



AUTRES TRAVAUX

SÉCURISATION MAISON DE LA MUSIQUE ET RUE SAINT-JOSEPH

Des travaux de sécurisation pour les utilisateurs et musiciens de la Maison de la Musique ont été réalisés avec la création d'un plateau traversant, en concertation avec les services du Département du Rhône. Une écluse pour améliorer la visibilité de la rue Saint-Joseph sur la rue Saint-Paul est également en cours de travaux.

LE PARC DE L'INDUSTRIE NOUVEAU LIEU DE VIE AMPLEPUSIEN

Commencé en janvier 2020 et après 18 mois de travaux, le Parc de l'Industrie a été inauguré le 23 octobre 2021. Il offre aux amplepusiennes et aux amplepusiens un nouveau lieu de promenade et de rencontre dans un cadre apaisé et verdoyant. Le marché du samedi qui s'est agrandi a pris son rythme de croisière et les animations sous la halle font de ce site un lieu convivial et chaleureux.



POURSUITE DES TRAVAUX AU CLOS DU CRÊT

Les travaux d'aménagement du Clos du Crêt se sont poursuivis en 2021 avec la création d'un parcours de santé le long du Reins et la mise en place de jeux d'enfants.



COMMISSION

Urbanisme et Travaux

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES *Amplepuis fleuri... grâce à vous !*



Cette année encore a eu lieu le concours de Fleurissement avec le Label Villes et Villages Fleuris.

Un peu chamboulée, la remise des prix s'est déroulée en extérieur. Tous nos participants ont reçu une fleur et 13 ont été récompensés.

Le fleurissement, c'est un partenariat avec les habitants, tous les passionnés peuvent participer au concours communal des maisons fleuries. Un jury examine ensuite les compositions. La première récompense n'est pas toujours le prix que l'on espère mais simplement le plaisir d'embellir son cadre de vie.

LES PERSPECTIVES 2022

Démarrage de la révision générale du PLU par le bureau RÉALITÉS

Première pierre du gymnase spécialisé à Bagatelle

Lancement d'une étude pour la création d'une zone de rencontre en hyper-centre

Renouvellement des sols sportifs des salles Daniel Pierrefeu et Bagatelle au cours de l'été 2022

Lancement d'une étude urbaine sur l'îlot situé tout autour du Musée

Travaux de la 8ème tranche de la ZAC de Coucy.

TRAVAUX DE L'ORGUE

L'orgue de l'église Saint-Pothin d'AMPLEPUS a été construit en 1862 par la Manufacture MERKLIN-SCHÜTZE. A l'origine, la console était en fenêtré avec un système de traction mécanique. En 1958, la Maison DUNAND a procédé à quelques transformations et à la modification du système de transmission devenu électropneumatique avec la console déplacée plus en avant sur la tribune. Cet instrument donnait depuis un certain nombre d'années des signes de faiblesse avec un gros risque de panne pouvant le rendre inutilisable à brève échéance. Des travaux de relevage étaient donc devenus indispensables.



Les travaux à réaliser, selon les observations de l'organiste titulaire et des organistes chargés de suivre ce dossier de relevage sont les suivants:

- démontage et nettoyage de toutes les parties de l'orgue;
- remise en état des sommiers, des soufflets et remise en conformité du système d'alimentation en air de la soufflerie et remplacement du moteur-ventilateur;
- remise en conformité du système électrique afin de fiabiliser le mécanisme des transmissions électropneumatiques devenues vétustes, source de nombreux défauts de fonctionnement;
- vérification, rénovation et réglage des commandes électriques de la mécanique depuis la console;
- vérification de l'ensemble de la tuyauterie;
- accord général de l'instrument.

Les travaux ont démarré en novembre 2021. Une équipe de six personnes a procédé sur une durée d'un mois environ au démontage, au nettoyage, à la restauration des sommiers, de l'alimentation, d'une partie de la traction des notes et d'une partie de la traction des jeux, ainsi qu'au nettoyage de la tuyauterie et sa restauration.

La suite du chantier sera réalisée dans le courant de l'année 2022 et comprendra:

- les claviers, la console et la numérisation de la traction, le câblage;
- la pose des solénoïdes de traction des jeux;
- la mise en harmonie et les accords.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise JURINE de RONTALON (69) pour un montant de 139 000 € TTC.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EN REVISION

La procédure de révision du PLU vient d'être engagée avec comme première étape l'attribution d'un marché d'études au bureau REALITES de ROANNE le 23 novembre 2021. Approuvé le 7 décembre 2011 puis modifié à quatre reprises, une révision est devenue nécessaire pour d'une part le rendre compatible avec les lois de Grenelle et les orientations du futur Schéma de Cohérence Territoriale du Beaujolais (SCOT), et d'autre part pour adapter certaines règles aux constatations de terrain. Les études se dérouleront sur deux ans environ et son approbation interviendra après celle du SCOT.

Qu'est-ce que le SCOT ?

Un schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations pour le long terme (réflexion sur les 15 à 20 ans à venir). Créé par la loi solidarité et renouvellement urbain en décembre 2000, il assure la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. C'est un document qui définit l'équilibre entre protection et développement. Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques. Depuis l'approbation du Grenelle de l'Environnement (12 juillet 2010), les SCOT deviennent obligatoires pour l'ensemble du territoire national. En l'absence de SCOT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée et ne pourront plus ouvrir de zones d'urbanisation future. Son approbation impacte fortement les documents qui lui sont inférieurs, comme le PLU. Le SCOT BEAUJOLAIS couvre 116 communes et 4 intercommunalités. Il est élaboré par le Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB) qui regroupe les Communautés d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône et de l'Ouest Rhodanien (COR), et les Communautés de Communes Beaujolais Pierres Dorées et Saône Beaujolais.

A quoi sert le Plan Local d'Urbanisme (PLU)?

Le PLU est un document d'urbanisme qui construit un projet global d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle d'une commune. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Pour tout projet de construction, il vous faudra donc obligatoirement consulter le PLU de la commune!

Décryptons-le à présent !

Le PLU se compose de plusieurs cartes de zonage pour chaque partie de la commune qui sont elles-mêmes divisées en zones. Les zonages réglementaires sont les suivants : U pour les zones urbanisées dans lesquelles les constructions sont autorisées sous certaines règles, AU pour les zones à urbaniser dans un futur plus ou moins proche, N pour les zones naturelles protégées dans lesquelles les constructions sont généralement interdites sauf rares exceptions, et A pour les zones à vocation essentiellement agricoles. Ci-dessous un schéma récapitulatif bien ces zones :

Zones urbaines « U »	Zones à urbaniser « AU »	Zones agricoles « A »	Zones naturelles « N »
Secteurs « urbains » Réseaux et desserte suffisants	Ouverte Réseaux et desserte présent en 1 point Encadrée par OAP Fermée Réserve foncière Modification du PLU pour ouverture	Dédiées au développement de l'activité agricole	Milieux naturels, jardins, forêts,... Protection des paysages

Où consulter le PLU? Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la mairie ou le consulter au service urbanisme de la mairie ! Également, la révision du PLU étant lancée, un registre est à disposition à la mairie.

COMMISSION Scolaire

Ecole La Marelle

Dans le cadre du « vivre ensemble » et pour favoriser le lien intergénérationnel, les élèves de l'école maternelle la Marelle ont décoré un photophore pour l'offrir aux personnes âgées isolées du bassin d'Amplepuis. Ce projet, élaboré en collaboration avec CALYPSO Services a été très enrichissant.



Les élèves, leurs enseignantes et toute l'équipe de la Marelle souhaitent à tous de joyeuses fêtes et une très belle année 2022.

La vie scolaire

Cette année encore la vie scolaire est compliquée et demande un investissement des équipes enseignantes, des ATSEM et des agents municipaux. Nous les remercions tous pour leur travail, leur présence évitant ainsi au maximum des fermetures de classes qui pourraient poser des problèmes aux familles.

Protocole sanitaire:

Au cours de l'année scolaire 2020/21 les écoles ont pu accueillir les élèves. Cela a été rendu possible par la mise en place d'un protocole sanitaire rigoureux. En septembre, les élèves ont pu quitter leurs masques jusqu'aux vacances de la Toussaint, la recrudescence de l'épidémie les a de nouveau rendus obligatoires dans la classe. Dans le tableau des risques nos écoles se situent au niveau 3 (orange).

Saint Claude Huissel :

La classe de St Claude a finalement fermé ses portes au mois de juillet. Malgré de nombreux échanges avec l'Inspecteur d'Académie, la décision a été sans appel faute d'élèves en nombre suffisant.

Les enfants ont été répartis dans les écoles des communes alentours.

Nous regrettons que le Hameau de St Claude ne soit plus rythmé par les cris et les rires des enfants.

Rappel des effectifs année scolaire 2021/22

Ecole St Charles	La Marelle	Le Petit Prince
234 élèves	110 élèves	169 élèves
11 Classes	5 Classes	8 Classes

Toc Toc le théâtre entre à l'école



@farah houssami

Aller au théâtre c'est d'abord un plaisir auquel il faut initier les élèves. Voir du théâtre c'est favoriser la rencontre avec des textes, des lieux, des métiers, c'est accompagner les enfants dans la construction du savoir. A Amplepuis nous avons décidé de faire

découvrir le théâtre aux élèves des écoles maternelles et élémentaires. Avec la COR cette aventure vers la culture est désormais possible.

Les grandes sections de l'école maternelle se sont rendues à Thizy-les-Bourgs voir « Le vilain petit canard », un spectacle du théâtre de Villefranche s/ Saône.

Clin d'œil sur le Conseil Municipal des Jeunes

A l'initiative du CMJ le 14 septembre, une chasse aux déchets a été organisée rassemblant les élèves de 6ème des 2 collèges. Ce moment avait pour objectif de sensibiliser les jeunes au tri des déchets et de créer des liens entre les élèves.



Au début du mandat des projets ont été évoqués, mais les conditions sanitaires n'ont pas permis leur concrétisation.

Eliot, Emmanuel et Karia ont pris part à la cérémonie du 11 novembre en lisant le nom des défunts de la grande guerre.

Luna et Eliot ont donné du temps le samedi 28 novembre en participant à la banque alimentaire.

Eliot était aussi présent à l'inauguration de la piste d'athlétisme le 23 octobre dernier.

On déplore la démission de 4 conseillers sur 11. Les conseillers restant sont intéressés et disponibles pour mener à bien leur mandat.



Qu'est-ce que la C T G ?

La CTG ou convention territoriale globale est une convention de partenariat entre la commune, le Département et la CAF qui vise à élaborer un projet de territoire plus cohérent. Elle doit permettre de mieux repérer les besoins collectifs d'une population et d'apporter des réponses et des solutions concrètes.

Cette convention, signée pour une durée de quatre ans remplacera le Contrat Enfance Jeunesse. Ce contrat se veut plus large que le CEJ. Il porte sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité, mais aussi sur les seniors, le logement, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale.

La signature de la C T G est obligatoire pour percevoir certains financements de la caisse d'allocations familiales.

COMMISSION

Sport

L'année sportive de 2021 s'est déroulée dans les mêmes conditions que 2020, la pandémie planant au-dessus de toutes les pratiques sportives. L'adaptation au gré des directives gouvernementales est le maître mot !

Les salles municipales ayant été fermées la majorité de la saison, nos clubs sportifs et notamment ceux pratiquant en intérieur ont su s'accommoder de ces conditions ô combien particulières. A titre d'illustration, la Fraternelle et l'Eveil Sportif ont pu s'entraîner en extérieur, leur matériel ayant été installé et désinstallé avant chaque séance. De même, le Handball a repris des entraînements au stade de Coucy, Atelier Danse Création et la section danse de l'Eveil sportif ont pu s'entraîner dans la cour de l'école le Petit Prince. Nous nous devons de féliciter ces bénévoles pour leur ingéniosité et leur pugnacité prêt à tout pour reprendre leur sport favori. Ces initiatives ont contribué à maintenir un lien social et sportif en limitant la perte de licenciés.

Le Stade Amplepuisien pour ses 100ans d'existence et une saison arrêtée au bout de quelques matchs de championnat a pu rejouer le 31 janvier officiellement le 6ème tour de la coupe de France au stade Malatray et à huis clos contre le FC Vénissieux durant laquelle les Vénissiens ont remporté la rencontre dans une ambiance particulière.

L'ensemble des clubs a pu retrouver le chemin des terrains et des salles en septembre 2021 avec des résultats satisfaisants mais avec un nombre de licenciés en nette baisse, la peur de revivre une saison stoppée comme la précédente expliquant cette baisse.

La saison sportive 2021 restera dans les mémoires du fait notamment de cette crise sanitaire.

Parmi les temps forts 2021, on soulignera l'exploit du Stade Amplepuisien en coupe de France avec cette fois-ci un 6ème tour au stade Malatray devant plus d'un millier de spectateurs poussant le FC Limonest/St-

Didier au mont d'or, (équipe de National 3) à une séance de tir au but dans une folle ambiance mais très cordiale. Amplepuis a su faire rayonner notre territoire, la presse régionale étant présente. Au cours du mois d'octobre, une compétition de niveau départemental de BMX s'est déroulée sur le site de Coucy durant laquelle



près de 220 pilotes se sont affrontés devant un public nombreux (500 spectateurs).

2022 sera une année constructive avec notamment la réalisation d'un gymnase spécialisé sur le site de bagatelle. Nos clubs de gymnastique se verront offrir un plateau de 1100m² (contre 700m² à la vallée actuellement)



de quoi redynamiser la pratique ! Cette salle sera aussi dotée d'un mur d'escalade de niveau régional d'une hauteur de 11m permettant à nos écoles d'exercer la pratique de l'escalade dans de bonnes conditions.

Cet équipement a été pensé en étroite partenariat avec les 2 clubs de gymnastique et des professeurs d'EPS des 2 collèges ainsi que des professionnels, la concertation étant un gage de réussite de ce projet.

Suite au marché de maîtrise d'oeuvre pour lequel 67 cabinets ont répondu, la commune a retenu l'architecte Etienne Mégard. Les élus ont visité des complexes sportifs réalisés par ce dernier. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé d'ici février. 17 lots devraient être proposés aux différents corps de métier. Le démarrage des travaux est envisagé au deuxième trimestre de 2022. Il y a donc encore beaucoup de travail en perspective mais un réel enthousiasme de pouvoir enfin réaliser ce bel équipement sur la commune, qui mettra Amplepuis à l'honneur.

Pour 2022, est prévu également le changement des revêtements de sol des salles Pierrefeu et Bagatelle. Cet investissement est nécessaire compte tenu de l'usure de ceux-ci. Ces travaux permettront de retrouver une qualité de jeux en toute sécurité pour les clubs et les scolaires. Les travaux devraient être réalisés au cours de l'été pour ne pas occasionner de gêne pour les utilisateurs.

Enfin, le dernier virage de la piste de BMX de Coucy sera réalisé. Les bénévoles de la section BMX du Val de Reins Cycliste participeront aux côtés de la commune à ces travaux, ce qui démontre un bel exemple de travail en commun dans un esprit participatif. Grand Bravo à toutes « ces petites mains » qui contribuent à avoir la seule piste de niveau Départemental sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.

Très bonne année sportive à tous.



COMMISSION

Culture et Communication

LE NOUVEAU LOGO DE LA COMMUNE



Vous l'avez sûrement déjà aperçu le logo de la Ville d'Amplepuis s'est refait une beauté.

Merci à vous, qui avez voté pour départager les deux logos en lice. (Vote durant le mois d'Août et Septembre.

Son message ? Représenter les paysages environnants de notre commune. Le vert nous rappelle la nature omniprésente, il symbolise aussi la croissance. Le bleu est synonyme d'évasion et nos cours d'eau.

Son ambition ? illustrer la volonté de modernité sur la commune.

Nous avons également travaillé sur l'élaboration d'une charte graphique afin d'affiner notre identité.

Amplepuis au cœur du jeu !

Votre commune fait partie des 36 communes du Rhône présentes dans la version « Circino, le chasseur de trésor destination Rhône »



Si vous ne connaissez pas le jeu Circino c'est peut-être le moment ! Cette chasse aux trésors pourra regrouper toute la famille et animer vos soirées entre amis. Une belle façon de découvrir ou de redécouvrir notre beau territoire !



Nos constantes :

Pour vous tenir informés, ne pas rater les nombreux événements de votre commune ce n'est pas compliqué :

- Il y a l'option coup d'œil avec les panneaux lumineux situé Rue François Mitterrand et Place de la Gare.
- Le digital : en nous suivant sur Panneau Pocket, application gratuite et sans inscription qui vous tiens informé des événements. Il y a aussi notre page Facebook pour suivre la vie de votre Commune.
- Pour en savoir plus encore : Le P'tit Bulletin d'Amplepuis, est disponible en version papier dans vos commerces de proximité et en mairie, mais également en version digitale par mail en vous inscrivant sur notre site www.amplepuis.fr. Vous êtes de plus en plus nombreux à être inscrit pour le recevoir et merci pour ça.

Les perspectives d'avenir

- Le site web qui va être remis à neuf cette année, sera plus intuitif et esthétique. Nous vous tiendrons informés grâce au P'tit Bulletin d'Amplepuis et sur nos supports digitaux.
- Toujours à cœur de développer notre communication nous réfléchissons à de nouveaux moyens pour se faire.

Médiathèque 2021: Ce qui nous lie



700 m² dont 300 pour les collections, six postes informatiques, un espace de travail et une salle d'animation

Des collections riches et renouvelées...



14.600 documents dont 1055 nouveautés en 2021

Un lieu accueillant et coloré

qui séduisent de nombreux usagers



Braderie de livres et CD au profit du Téléthon



3 salariés et 7 bénévoles



42.000 prêts
10.500 visiteurs

Un espace ouvert sur la cité

Une équipe à votre écoute

Au plus proche de nos petits lecteurs



Spectacle « La Robe à histoires » Collectif Yggdrasil
Rencontre avec Yamina Benahmed Daho pour son roman « A la machine »
Spectacle « Bouts de moi » Cie A Corps Bouillon - Cécile Bergame

Des murs qui s'animent



19 visites dans les classes et les structures petite enfance

COMMISSION

Affaires Sociales

2021 une année encore perturbée mais avec beaucoup de reprises d'activités. Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour le bien des autres.

CCAS

Le rôle du CCAS est de maintenir une écoute et partager les difficultés des personnes et/ou des familles les plus fragiles.

Il accentue aussi l'aide aux seniors pour rompre l'isolement en étant soucieux de la solidarité et de l'intérêt public.

Et il maintient les actions existantes.

CONVENTION CCAS/EDF

Une convention a été signée en partenariat avec le CCAS et EDF. Elle a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique des personnes les plus fragiles. Le CCAS est un acteur engagé dans les situations d'urgence en soutien à la population.

LA TOILE AMPLEPUSIENNE

Elle regroupe toutes les associations à but social : ADAPEI69 (Complexe La Gaieté), Centre Social du Parc, Collectif Seniors, Collectif Solitude, Croix Rouge Française, Elit'Assistance, Faunambule, GRAHA, L'Hospitalité (secteur Amplepuis), Maison du Quartier Déchelette, Osons pour les enfants, Calypso Services, Soleil Plus, Les Semaines Bleues.

Elle est indispensable pour développer la solidarité auprès des seniors.

Le CCAS crée et développe la coordination sociale gérontologique au travers de toutes ces associations.

Comme chaque année, le Guide des Seniors est à disposition à la Mairie ou dans les commerces.

COLLECTIF SOLITUDE : une équipe de bénévoles est à l'écoute des seniors.

La reprise des activités a eu lieu en juillet avec un repas très apprécié à la Voisinée.

Les après-midi jeux se poursuivent tous les vendredis après-midi au Foyer Seniors du Parc.

Encore un grand MERCI à toutes les personnes



qui ont continué à apporter leur soutien pendant cette période d'après confinement.

LES SEMAINES BLEUES

Reprise des activités avec la participation des communes environnantes, de la Maison du Rhône, Calypso Services, résidents de l'EHPAD, des Glycines, de l'Accueil de Jour, PIMMS, et d'intervenants extérieurs.

Un programme riche en activités diverses a été proposé tout au long de l'année.

TABLETTES NUMERIQUES

Grâce à AG2R, la formation a pu se poursuivre.

Après des mois de suspension, durant la crise sanitaire, la formation aux tablettes numériques, dispensée par le formateur expérimenté Jean-Baptiste MOOS, a repris au Foyer Seniors du Parc. Les sessions sont toujours complètes : beaucoup de participants.

Merci également aux bénévoles qui apportent leur aide aux ateliers.

L'EPICERIE SOCIALE

Le CCAS est partenaire de l'Epicierie sociale de Thizy-les-Bourgs. Les travailleurs sociaux de la Maison du Rhône établissent un dossier de demande validé par le CCAS. Une participation minimale est demandée aux bénéficiaires pour l'achat des produits alimentaires ou d'hygiène.

Quelques personnes sont accompagnées à l'Epicierie Sociale, faute de moyen de locomotion ou de bus, dont les horaires ne correspondent pas.

La collecte alimentaire nationale a eu lieu dans les supermarchés le dernier week-end de novembre.

RESTOS DU CŒUR

Les restos du cœur feront des tournées 1 journée par semaine à AMPLEPUS, THIZY-LES-BOURGS et COURS avec un camion frigorifique pour distribuer une aide alimentaire. Mais pas que ! Ils peuvent apporter aussi un accompagnement.

Un bon complément pour notre Epicierie Sociale et les services sociaux d'Amplepuis. (CCAS, Maison du Rhône, PIMMS, CROIX ROUGE, OSONS POUR LES ENFANTS).

FOYER SENIORS DU PARC

Après la période de confinement, le foyer a pu réouvrir.

Ce lieu permet d'offrir différentes activités : réunions, journées jeux, bridge, animation.

Il doit rester actif.

REPAS DES SENIORS

Malheureusement cette année, le repas des seniors a été annulé au dernier moment.

La distribution à domicile a été assurée par des bénévoles le dimanche matin.

Les seniors ont beaucoup apprécié, même si la convivialité n'était pas au rendez-vous.

Des gâteaux et boissons ont été offerts aux résidents de l'EHPAD et des Glycines.

MEDIATION FAMILIALE

Elle est mise en place pour construire ou reconstruire du lien familial axé sur l'autonomie des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Elle vise à favoriser la coparentalité dans l'intérêt de l'enfant et les accords amiables.



Les espaces de rencontre permettent de contribuer au maintien des relations entre un enfant et ses parents ou un tiers et faciliter l'exercice de l'autorité parentale. Activité majoritairement liée à une ordonnance d'un juge aux affaires familiales ou d'un juge pour enfant.

Il existe 2 types de mesures de médiation familiale.

- Les mesures de médiation dites conventionnelles ou extra-judiciaires à l'initiative des personnes concernées. Elles peuvent être mises en œuvre avant, pendant ou après le conflit.
- Les mesures de médiation judiciaires lorsqu'elles sont ordonnées par un juge familial.

Pour obtenir plus de renseignements, contacter la CAF.

VIOLENCES CONJUGALES

En partenariat avec les Communes de Thizy-les-Bourgs, Cours, Amplepuis, un appartement est mis à disposition à Thizy-les-Bourgs pour accueillir les personnes subissant des violences conjugales, malheureusement de plus en plus nombreuses. Une convention a été signée avec l'Association Solidarité Femmes Beaujolais.

L'ACCUEIL DE JOUR LES GLYCINES

Une équipe accueille quotidiennement jusqu'à 10 personnes présentant des troubles de la mémoire. C'est un lieu de ressources pour les aidants.

Pour plus de renseignements 04 74 64 58 99.

4 PATTES EN DETRESSE

L'Association Quatre Pattes en détresse s'occupe des animaux en difficulté : chiens et chats.

La Commune contribue financièrement à cette action. Beaucoup de concitoyens ignorent que les animaux doivent être identifiés et les chats stérilisés. Ce qui éviterait un trop grand nombre de chats errants à récupérer et à placer, si possible, en famille d'accueil avant adoption.

JOURNEES DE VACCINATIONS

Afin de décharger les médecins et les pharmaciens d'Amplepuis, la Municipalité, grâce à l'aide de Mme BLONDEAU, et de Mme LEFEVRE, infirmières, a mis en place des journées des vaccinations contre la COVID-19 en Mairie.



Présentes sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, 450 Missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elles interviennent sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour faciliter l'accès aux droits et à l'autonomie.

La Mission locale Rurale Nord Ouest Rhône (MLRNOR), forte de 27 années d'expérience propose aux jeunes un accompagnement global dans l'objectif de les rendre AUTONOMES et INDEPENDANTS, tant sur le plan social que professionnel.

La Mission locale aujourd'hui, c'est 600 jeunes accompagnés sur le territoire à l'instant T et plus de 900 jeunes accompagnés par an. Nous composons avec des problématiques multiples pour que le jeune puisse accéder, avec notre soutien, à cette fameuse autonomie.

Pour concrétiser cet accompagnement, la Mission locale peut leur proposer d'intégrer des dispositifs, comme le PACEA, qui peut se poursuivre par une entrée en Garantie Jeunes, ou de mobiliser des outils comme des stages en entreprise ou la Carte ILLICO Solidaire.



Lourdès est venue ce matin à la Mission locale « faire un petit point » et regarder les offres. Sortie de l'école avec un niveau BAC Pro Secrétariat, elle ne savait pas ce qu'elle voulait faire. Le travail sur la construction de son projet dans le cadre de la Garantie Jeunes a été

payant et elle vient d'obtenir le titre d'assistante sociale de vie aux familles.

« Je sais ce que je veux faire maintenant ».

Avec l'appui de la Mission locale, elle prépare le concours d'aide-soignante. En attendant, stages et petits boulots lui permettent de s'aguerrir.

Contactez la Mission Locale Rurale Nord Ouest :

Siège social :

22 avenue Charles de Gaulle
69170 Tarare

contact@missionlocale.org
04.74.05.00.30

Site web : www.missionlocale.org

Application : www.missionlocale.app

Nos réseaux sociaux :

Facebook : @MLRNOR

Youtube : @mamissionlocale

Twitter : @MLRNOR

Instagram : @mamissionlocale

LinkedIn : @MLRNOR

Tik Tok : @mamissionlocale

COMMISSION

Économie Agriculture Tourisme

Amplepuis, bien que commune rurale, avec ses nombreuses entreprises, ses nombreux agriculteurs et commerçants, a tout d'une grande ! Au côté d'entreprises solidement ancrées, elle a su en attirer de nouvelles voire même des

start-ups qui commencent à investir le territoire. Qu'elles soient TPE ou PME, elles constituent un riche patrimoine économique avec création d'emplois. Leurs savoir-faire dans différents domaines d'activité sont connus et reconnus parfois bien au-delà des frontières. Les élus organisent régulièrement des visites d'entreprises pour mieux connaître leurs organisations, leurs produits, les enjeux économiques et les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Bonne nouvelle pour les employeurs !

Dans le cadre du plan de Relance « 1 jeune 1 solution », de nouvelles aides viennent d'entrer en vigueur afin d'accompagner financièrement les employeurs qui recrutent des jeunes en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Ce dispositif s'adresse aux entreprises qui souhaitent embaucher un jeune âgé de 16 ans au moins et 30 ans révolus. L'aide s'appliquera aux contrats d'apprentissage conclus entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2022.

En ce qui concerne l'aide pour l'embauche en contrat d'apprentissage, le montant est de 5 000€ pour un apprenti de moins de 18 ans et 8 000€ pour un apprenti majeur préparant un diplôme.

Mais pour quelles entreprises ? Toutes celles de moins de 250 salariés sans conditions. Pour les autres, afin d'en bénéficier, elles devront s'engager à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle.

Cette nouvelle aide se substitue à l'aide unique pour la première année d'exécution du contrat.

Consulter les aides.fr

RAPPEL :

Dans le cadre du plan de relance, des aides exceptionnelles pour l'embauche des jeunes sont reconduites jusqu'en 30 juin 2022 en cas de contrat d'alternance ou de contrat de professionnalisation !

Pour vous renseigner, vous rendre sur le site du ministère de l'Économie des Finances et de la relance :

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/aide-embauche-jeune-plan-de-relance>

Marchés

Avec ses deux marchés hebdomadaires, l'offre est élargie et pour les consommateurs qui travaillent, il est possible de faire ses courses le samedi sous La Halle du Parc de l'Industrie depuis juillet. Chaque année, une animation M'TONMARCHE s'invite sur nos marchés avec la mise en lumière d'un chef réalisant une recette pour valoriser les professionnels et leurs produits.

Cette animation phare permet d'échanger des astuces et conseils culinaires en direct avec le chef cuisinier, partager un moment convivial et repartir avec une dégustation à emporter réalisée.



Bonus : les fiches recettes sont en libre-service, le chef livre sa recette et ses conseils pour que vous puissiez reproduire à l'identique les plats chez vous !

Particularité de cette année: tous les commerçants du quartier de l'industrie se sont associés aux forains et ont offert chacun des ingrédients. Une belle solidarité pour dynamiser un quartier rénové! Cette animation culinaire 100% gratuite, et qui ravie les papilles des petits et grands, poursuivra son aventure lors de la prochaine édition en 2022.



Merci au chef Tanguy Crozier aidé de son frère Léonce de la Maison Crozier.

L'UCAA (Union Commerciale et Artisanale d'Amplepuis) participe activement à la dynamisation et la valorisation du commerce Amplepuisien grâce à des valeurs communes telles que la qualité des produits, un accueil chaleureux, des conseils et services personnalisés.

Achetons local était notre mot d'ordre sur 2020 et continue de l'être sur 2021. «On trouve de tout sur Amplepuis»

Les festivités du 8 décembre constituent le plus important événement organisé par l'union commerçante.

Des chars ont défilé à travers la ville sur le thème de Noël à la montagne avec des vitrines décorées dans cet esprit chaleureux et doux.

Pour animer, un manège et des jeux à pince étaient présents avec la possibilité d'un tour en petit train passant par l'industrie et revenant par les Petits Brotteaux pour la joie des petits et des grands.



Merci à l'UCAA pour cette belle soirée entièrement gratuite et pour la fabrication des nœuds rouges et aux agents municipaux pour l'aide logistique apportée et la décoration de la ville !

Une ville animée et décorée est une ville où il fait beau vivre et signe d'attractivité !

Achetons local était notre mot d'ordre sur 2021 et continue de l'être sur 2022. On trouve de tout sur Amplepuis.

Merci à tous et à toutes d'utiliser les titres cadeaux Atout Commerce, preuve de notre dynamisme commercial !

Encaissements par ville des titres cadeau Atout Commerce du 1er janvier 2021 au 30 novembre 2021

VILLE	CARTE CADEAU	CHEQUE CADEAU	CHEQUE DEMATERIALISE	CARTE DEMATERIALISE	CARTE COR	TOTAL
Amplepuis	41 226,68€	6 234,55€		829,95€	27 332,34€	75 623,52€
Cours la Ville	2 015,33€	530,00€		40,00€	2 994,20€	5 579,53€
Cublize	1 294,63€	110,00€			480,00€	1 884,63€
Les Sauvages					65,00€	65,00€
Saint Forgeux	2 574,84€	40,00€			1 264,61€	3 879,45€
Saint-Jean-la-Bussière	60,84€					60,84€
Saint-Romain-de-Popey	3 919,76€	440,00€			884,25€	5 244,01€
Saint-Vincent-de-Reins	84,90€	30,00€			155,35€	270,25€
Tarare	35 617,46€	5 227,00€		615,67€	18 574,76€	60 035,09€
Thizy les bourgs	4 362,79€	1 340,00€		160,00€	4 720,57€	10 583,36€
Vindry sur Tudine	17 430,07€	2 531,00€	40,00€	50,00€	5 523,70€	25 574,77€
TOTAL	108 587,30€	16 482,75€	40,00€	1 695,62€	61 994,78€	188 800,45€

COMMISSION

Économie Agriculture Tourisme



AGRICULTURE

Une agriculture qui se renouvelle, qui se diversifie, qui s'adapte aux nouvelles tendances des générations et soucieuse de l'environnement est largement présente sur notre commune. Les circuits courts se développent par la vente en direct, nos agriculteurs participent à des concours afin de mettre en avant leurs savoir-faire et leur métier.

COMMERCE

Le commerce est une force vive et fait des envieux chez nos voisins. Des départs à la retraite, bien mérités, laissent la place à d'autres activités qui viennent compléter la gamme commerciale actuelle. Que ce soit l'hypercentre, le quartier de l'industrie, celui de la gaité, des Brotteaux, tous les services sont représentés.

L'année 2021, à l'instar de 2020 fut également marquée par des fermetures imposées de certains commerces liés à la crise sanitaire. Nos commerçants ont su s'adapter à ce contexte difficile en redoublant d'ingéniosité.

Nous pouvons être fiers de toutes ces belles réussites !

Nouveaux commerces



TP VERCHERE
Frédéric VERCHERE
22 avenue Jean Moos
04 77 65 54 86



SMC INFORMATIQUE
2 Rue Centrale
04 74 89 81 28



C'BAU STORE
Magasin de cigarettes électroniques
Clément BAUDUIN et Adeline
17 rue du Huit Mai 1945



QUANTIK AMES
Aurélie PEREZ
Thérapeute énergétique
27 bis rue de l'hôtel de ville
06 99 64 20 63



Cabinet PONCET
Cabinet de chirurgie dentaire
6 place de l'hôtel de Ville
04 26 78 47 57



LE MARCHÉ PERMANENT
(changement de propriétaire)
Mohamed TAIS
20, place de l'Industrie
04 74 89 24 09



GAEC GONON
Vente directe de viande et charcuterie
Thomas Gonon et Guillaume Denis
12, rue du 8-mai-1945
06 45 02 13 38

Les visites en entreprises

Rétrospective des visites d'entreprises



S.A.S Solemat



S.A.S. Coquard Père & Fils



Nowos



Pierre Gouttenoire



Blanchisserie



Dans le prochain PBA : La visite de l'entreprise JUNET

TOURISME

Géoparc

Le quartier Déchelette est inscrit parmi les sites du GEOPARC Beaujolais. Pour rappel, le GEOPARC est un label attribué par l'UNESCO aux territoires possédant un patrimoine géologique remarquable. Cette mise en lumière du quartier a été possible grâce aux Amis du musée-Graha qui ont organisé plusieurs animations entre mardi 5 et samedi 9 octobre. (Conférence Bruno Rousselle, visite des scolaires, et exposition sur la géologie et l'histoire du quartier « Des vieux cailloux aux belles pierres, De la culture du chanvre à l'industrie textile ») avec l'accompagnement des mairies d'Amplepuis et de St Jean la Bussière.

L'association les Amis du Géoparc Beaujolais nouvellement créée participe aussi à faire la promotion de ce label avec la tenue d'un stand pour chaque événement sur le territoire.

Un géo-événement est fait pour attirer l'attention sur des lieux dignes d'intérêts,

continuons de les mettre en valeur avec une visite des différents parcs naturels de la ville (Clos du Crêt, parc Déteix...), des dégringoules aux côtés des Amis du musée-graha.

Merci à eux pour leur investissement et la transmission de leur passion !



COMMUNE D'AMPLEPUIS

BUDGET PRINCIPAL

La commune d'Amplepuis dispose de 3 budgets : un budget principal et deux budgets annexes (Centre municipal de santé – ZAC de Coucy).

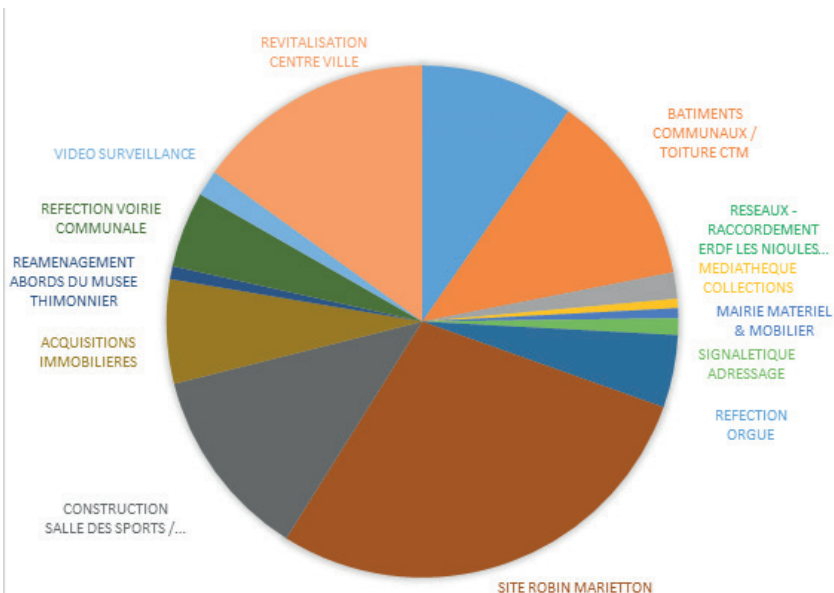
LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2021

- Maintien de l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- Maintien de la qualité du service public rendu
- Taux de fiscalité inchangés

BP 2021- SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	1 177 396.00 €	1 192 219.00 €
012	Charges de personnel	1 630 000.00 €	1 702 476.00 €
014	Atténuations de produits	4 500.00 €	4 500.00 €
65	Autres charges gestion courante	585 356.00 €	607 487.00 €
66	Charges financières	146 269.00 €	116 070.00 €
67	Charges exceptionnelles	9 000.00 €	9 000.00 €
022	Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	41 559.75 €	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	420 144.25 €	544 378.00 €
		4 014 225.00 €	4 176 130.00 €
RECETTES		BP 2020	BP 2021
002	Excédent antérieur reporté Fonc	0.00 €	237 409.57 €
013	Atténuations de charges	20 000.00 €	20 000.00 €
70	Produits des services	150 500.00 €	130 500.00 €
73	Impôts et taxes	2 284 930.00 €	2 346 497.00 €
74	Dotations et participations	1 447 444.00 €	1 281 370.43 €
75	Autres produits gestion courante	39 000.00 €	34 700.00 €
77	Produits exceptionnels	27 000.00 €	78 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	45 351.00 €	47 653.00 €
		4 014 225.00 €	4 176 130.00 €

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN 2021



LES TAUX D'IMPOSITION NE SONT PAS AUGMENTÉS POUR 2021 :

	TAUX
Taxe d'habitation (réforme fiscale)	supprimé
Taxe sur le foncier bâti (intégration du taux départemental 11.03% au taux communal 16.66%)	27.69%
Taxe sur le foncier non bâti	36.43%

L'ÉPARGNE BRUTE PROGRESSE :

	BP 2020	BP 2021
Dépenses réelles de fonctionnement	3 552 521.00 €	3 631 752.00 €
Recettes réelles de fonctionnement	3 968 874.00 €	4 128 477.00 €
Epargne brute	416 353.00 €	496 725.00 €

LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DIMINUE :

	BP 2020	BP 2021
Dépenses d'équipement	3 516 600.05€	3 283 377.40€

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 :

FONDS DE CONCOURS	1 496.40 €
SOUTIEN AUX COMMERCES	12 500.00 €
NUMERISATION ETAT CIVIL	5 000.00 €
TOUR BOURBON TOITURE REHABILITATION SUITE INCENDIE	125 250.26 €
PISTE ATHLETISME - STADE MALATRAY	168 849.26 €
BATIMENTS COMMUNAUX / PROVISION	50 000.00 €
ACCESSIBILITE ERP	10 000.00 €
TOITURES CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	147 880.00 €
CHAUFFERIE MAIRIE	10 000.00 €
CHAUFFERIE MEDIATHEQUE	10 000.00 €
SALLE PIERREFEU PEINTURE FACADE	15 000.00 €
RETEVEMENT SOL SPORTIF	100 000.00 €
DIAGNOSTIC BÂTIMENTS PUBLICS	30 000.00 €
RESEAUX - RACCORDEMENT ERDF LES NIOULES	45 449.40 €
MAINTENANCE BORNES INCENDIE	5 000.00 €
CIMETIERE	5 000.00 €
MEDIATHEQUE COLLECTIONS	16 350.56 €
MEDIATHEQUE MOBILIER	1 636.54 €
CLOS DU CRET	113 440.00 €
MAIRIE MATERIEL & MOBILIER	11 085.60 €
ACHAT DEFIBRILLATEURS	8 000.00 €
MATERIEL ECOLES	5 000.00 €

SIGNALETIQUE ADRESSAGE	20 000.00 €
MATERIEL VOIRIE	1 000.00 €
GUIRLANDES LUMINEUSES	6 000.00 €
MOBILIER URBAIN	5 000.00 €
MATERIEL SPORTIF	3 503.45 €
ACHAT VEHICULE SERVICE TECHNIQUE	5 000.00 €
REFECTION DE L'ORGUE COMMUNAL	139 620.00 €
SITE ROBIN MARIETTON	867 236.16 €
PLU	50 000.00 €
MATERIEL TECHNIQUE	6 548.00 €
ACHAT TONDEUSE	8 000.00 €
ACHAT AUTOLAVEUSE PIERREFEU	10 000.00 €
PISTE BMX	5 000.00 €
ARCHIVES - REFECTION REGISTRES ETAT CIVIL	1 900.00 €
CONSTRUCTION SALLE DES SPORTS / GYMNASSE	350 000.00 €
CONSTRUCTION SALLE DES SPORTS travaux réseau assainissement	20 000.00 €
MAISON MEDICALE	4 729.92 €
POSTE REQUALIFICATION REZ DE RUE THIMONIER	902.16 €
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	200 000.00 €
REAMENAGEMENT ABORDS DU MUSEE THIMONNIER	25 000.00 €
REFECTION VOIRIE COMMUNALE	146 059.20 €
FOYER PERSONNES AGEES	2 000.00 €
VIDEO SURVEILLANCE	50 000.00 €
REVITALISATION CENTRE VILLE	408 003.60 €
SUBVENTION HABITAT	50 937.50 €

L'ÉTAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2021

Au 1er janvier 2021, l'encours global de dette s'élève à 3 460 495,17 € dont :

- Taux fixe garanti 2 461 755,44 €
- Taux fixe bonifié 998 739,73 €

La gestion de dette de la Ville est exclusivement constituée de produits financiers sans risques.

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le budget annexe « Centre Municipal de Santé » s'équilibre à 846 809 € en fonctionnement et 44 038 € en investissement, soit un budget total de 890 847 €.

Nombre de visites	AMPLEPUIIS	CUBLIZE	RONNO	ST JEAN	ST JUST	ST VICTOR	THIZY	COURS	AUTRES	TOTAL
2019	7554	2069	712	880	419	891	2342	429	2541	17837
2020	8690	2252	722	896	389	1192	2670	718	3055	20 584
2021	7468	1846	639	625	353	823	1897	438	2337	19 623

BUDGET ANNEXE ZAC DE COUCY 2021

Le budget annexe « ZAC de COUCY » en suréquilibre à 1 148 624 € en recettes et 750 020 € en dépenses en fonctionnement et équilibré à 730 020 € en investissement, soit un budget total de 1 878 644 € en recettes et 1 148 040 € en dépenses.

PROCHAIN VOTE DU BUDGET : JEUDI 31 MARS 2022

C.C.A.S. D'AMPLEPUIIS – BUDGET PRIMITIF 2021

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

BUDGET PRINCIPAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DÉPENSES 22 587.00 €
- RECETTES 22 587.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- DÉPENSES 7 301.00 €
- RECETTES 7 301.00 €

PROCHAIN VOTE DU BUDGET: MARDI 8 MARS 2022

INTERCOMMUNALITÉ (COR)



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

LA COR AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DE SES HABITANTS

La crise sanitaire n'a pas empêché la COR, en étroite collaboration avec les 31 communes qui la composent, d'avancer fortement sur son ambition de développer le territoire. Au contraire, elle nous oblige à une exigence d'autant plus forte, pour offrir à tous les habitants de l'Ouest Rhodanien une qualité et un cadre de vie répondant à leurs attentes et espoirs.

C'est autour de cette problématique, et avec la transition énergétique en fil rouge, que le Projet de territoire a été travaillé. Ce document stratégique, adopté en 2021 par les élus communautaires, dessine l'ambition de la COR à long terme. Ses objectifs, en matière d'attractivité, d'emploi, de qualité de l'habitat et de développement durable, se traduisent déjà sur le terrain par des actions concrètes. Cette année a ainsi vu émerger le tiers-lieu La Bobine à Tarare, qui propose des espaces de travail (coworking, bureaux, salles de réunion, etc.) et connaît un fort succès auprès des entrepreneurs. Au sein de ce tiers-lieu s'est aussi installé à la rentrée un Campus connecté, une nouvelle offre de formation et d'études supérieures à distance.

La COR a poursuivi son soutien aux entreprises locales, grâce à son dispositif d'aide à l'investissement immobilier mais aussi au pôle entrepreneurial, qui accompagne les porteurs de projet et créateurs d'activités, ou encore ses actions en faveur de l'agriculture locale.

Cette année 2021 a également signé le retour de la culture après des mois de privation, et la richesse de cette offre proposée à tous les habitants est aussi un enjeu d'attractivité pour notre territoire. Avec le lancement de la Micro-Folie de l'Ouest Rhodanien, à Lamure-sur-Azergues, Tarare et Thizy-les-Bourgs, chacun a accès aux plus grandes œuvres d'art de musées nationaux et internationaux à quelques kilomètres de chez soi. Ce musée numérique innovant, dont l'entrée est gratuite, est un nouveau symbole du dynamisme de l'Ouest Rhodanien.

L'ambitieuse politique menée en matière de transition énergétique en est un autre : elle se traduit par les nombreuses aides pour la rénovation de l'habitat ou la mise en service, en 2021, de quatre réseaux de chaleur permettant des économies d'énergie et un recours aux ressources locales.

Les prochains mois doivent permettre de poursuivre et d'amplifier cette dynamique pour le territoire, avec des projets structurants tels que les rénovations des piscines à Cours et Amplepuis, celle de l'Ecomusée du Haut-Beaujolois à Thizy-les-Bourgs et la poursuite de chantiers d'envergure en matière d'habitat, afin de donner un nouveau visage à nos centres-bourgs et à favoriser leur vitalité.

**Aides de la COR, horaires et informations déchèteries, liste des producteurs locaux, événements et actualités du territoire...
Retrouvez toutes les informations sur ouestrhodanien.fr**

La COR à votre service

Des chefs d'œuvre à portée de main à la Micro-Folie

À La Bobine Tarare ou La Bobine Lamure-sur-Azergues et à l'Ecomusée du Haut Beaujolais à Thizy-les-Bourgs, la COR a installé une Micro-Folie qui permet à chacun, grâce à un grand écran et des tablettes numériques, d'accéder aux chefs-d'œuvre des plus grandes collections nationales. Une galerie d'art virtuelle qui propose des visites libres et des ateliers thématiques et qui est accessible gratuitement : à ne pas manquer ! Renseignements sur labobine.ouestrhodanien.fr



Des permanences habitat pour vous informer

La COR et ses partenaires organisent des permanences dans les communes tout au long de l'année. Sur rendez-vous, bénéficiez de conseils neutres et gratuits et un accompagnement technique, administratif et financier pour vos projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap. Toutes les dates sur ouestrhodanien.fr



Un Campus connecté pour étudier ou se former

La COR propose depuis septembre 2021 un Campus connecté au sein de La Bobine Tarare. Ce dispositif permet à des étudiants ou salariés de suivre des études ou une formation à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement constant, même dans le choix de votre cursus ou formation.

labobine.ouestrhodanien.fr/campus-connecte



Des titres cadeaux pour soutenir vos commerçants locaux

La Fédération Atout Commerce propose tout au long de l'année des titres-cadeaux à consommer chez les commerçants locaux participants à l'opération : un bon moyen de soutenir le commerce de proximité tout en profitant des ressources et savoir-faire du territoire ! Pensez également au click and collect, qui vous permet de récupérer votre commande en magasin. atout-commerce.fr

La saison culturelle bat son plein

Festival Fragments, spectacles jeunesse, événements au théâtre de Tarare, Tournée générale (ex-Cafés en fête)... La programmation culturelle de la COR se poursuit en 2022 avec une offre diversifiée et pour tous les publics, partout sur le territoire et à des tarifs attractifs. Retrouvez le programme complet et réservez vos places sur ouestrhodanien.fr !



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



Fédération des Artisans et Commerçants de l'Ouest Rhodanien +190 adhérents répartis sur 14 communes

Carte de fidélité

Titres cadeau

Click & Collect

Plus d'infos sur : www.atout-commerce.fr

Les Artisans et Commerçants de l'Ouest Rhodanien

Les Artisans & Commerçants
ATOUT COMMERCE
Ma fidélité récompensée
de l'Ouest Rhodanien

Artisans et Commerçants
ATOUT COMMERCE
Toujours plus proche de vous
de l'Ouest Rhodanien

Dépensez votre carte dans + de 130 commerces de proximité

10€ CHEQUE CADEAU

Code de sécurité

Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok icons

INFOS PRATIQUES

Ville
d'Amplepuis

Calendrier prévisionnel

LES CONSEILS MUNICIPAUX EN 2022

MARDI 08 FÉVRIER 2022

JEUDI 31 MARS 2022

MARDI 17 MAI 2022

MARDI 5 JUILLET 2022

MARDI 04 OCTOBRE 2022

MARDI 06 DÉCEMBRE 2022

À 20H

Mairie

Accueil du public :

Lundi et Mercredi : 8h15 à 12h

Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h15 à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi : 8h15 à 12h

Samedi : 10h30 à 12h

9 place de l'Hôtel de Ville 69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.30.24 Fax : 04.74.89.08.56

 : mairie@amplepuis.fr

 : www.amplepuis.fr

 : Ville d'Amplepuis

Application Panneau pocket : Amplepuis

Amplepuis avec vous

L'exécutif a apporté un droit de réponse à notre remarque au sujet de la fréquence des conseils municipaux. Ce droit de réponse cite l'article du code général des collectivités territoriales qui stipule que le conseil se réunit au moins une fois par trimestre. Nous avons connaissance de ce texte qui définit un seuil qui peut être dépassé. Nous pensons qu'une commune comme la notre mérite une fréquence supérieure à ce plancher. Faisons référence à Aristote : « Qui peut le plus peut le moins ».

Arrêt sur image : La municipalité a choisi de déployer la vidéo protection sur la commune. 26 caméras seront installées en divers endroits pour un montant, hors subventions, de 270000 euros. A cette somme s'ajoutera un coût de fonctionnement annuel de 12 000 euros. Nous sommes conscients que la sécurité des habitants est importante, pour autant, nous nous interrogeons sur cette extension.

En effet, la cour des comptes a pointé, lors d'un rapport établi en octobre 2020, le manque d'efficacité et l'encadrement juridique partiel et flou de ce dispositif. Les forces de l'ordre reconnaissent le déplacement de la délinquance entre communes. Nous pouvons l'imaginer entre quartiers !

Aucun pourcentage d'élucidation des délits n'est avancé.

Ce dispositif coûteux ne saurait se substituer à la présence de terrain des polices nationales et municipales. Lors de la réunion publique d'information nous avons appris qu'un projet se dessinait à la gare. Peut-être en entendrons-nous parler en conseil municipal.

Présence de terrain, nous pouvons élargir cette réflexion aux services publics. Après la CPAM, les impôts...ce sont les permanences de la CAF qui n'auront plus lieu. Là encore il faudra s'adresser au PIMMS qui n'est qu'une alternative avec des salariés souvent en contrats aidés non soumis à confidentialité et dans des locaux où aucune intimité n'est permise.

Nous sommes toujours vigilants quant au devenir de notre hôpital local et nous reviendrons devant vous dès lors que nous aurons de nouvelles informations.

En parallèle, le projet « Âges et vies » du groupe Korian se poursuit. Ce dossier étant exclusivement privé, nous ne pouvons vous apporter des renseignements.

Nous nous devons de clore notre tribune en rendant hommage à un homme de terrain, de conviction, viscéralement humaniste, qui a œuvré sans compter pour notre commune, dans de nombreuses associations et en tant qu'adjoint au sein du conseil municipal avec Maurice Depaix :
Bernard GROSSELIN

Nous souhaitons que la nouvelle menace sanitaire ne gâche pas la fin de l'année, que les regroupements familiaux soient possibles et surtout festifs et joyeux.

BONNES FÊTES À TOUS.

GUIDE PRATIQUE

Population : 4 929 habitants
Altitude : 425 mètres
Superficie : 3 844 hectares
Jumelage : Gültstein (Allemagne)
Paroisse : Eglise Saint-Pothin

1/ SERVICES PUBLICS

Hôtel de Ville

Accueil du public :

lundi et mercredi : 8h15 à 12h
Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 8h15 à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 8h15 à 12h
Samedi : 10h30 à 12h

9 place de l'Hôtel de Ville
69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.30.24

Fax : 04.74.89.08.56

@mail : mairie@amplepuis.fr

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 04.74.89.49.08

@mail : social@amplepuis.fr

Permanences

Conciliateur : 1er samedi du mois à la mairie de 9h à 11h

PACT (rénovation de l'habitat)

3e mardi du mois à la mairie de 9h30 à 12h

HESPUL (solaire photovoltaïque)

3e mardi du mois à la mairie de 9h30 à 12h

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

uniquement sur RDV.

Tél. : 06.30.43.83.80

MISSION LOCALE : mardi et jeudi au Centre Social sur RDV

Tél. : 04.74.05.00.30

F.N.A.T.H. : 4e lundi du mois à la mairie de 18h à 19h

P.I.M.M.S.

(Point de Médiation Multi-Services)

Place de la Gare 69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.63.25.94

Accueil du public :

Lundi : de 6h à 14h

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : de 8h à 11h45 et de 12h45 à 16h45

Déchetterie

COR Zone industrielle

Avenue J. Moos

69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.77.76.15.20

@mail : www.ouestrhodanien.fr

Horaires : Lundi & Jeudi : 8h - 12h

Mardi & Vendredi & Samedi :

8h - 12h & 13h30 - 17h30

Maison du Rhône

6 rue de l'Hôtel de Ville

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.09.09

Fax : 04.74.89.33.84

@mail : mdr.amplepuis@rhone.fr

Accueil du public :

Le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h00

Trésorerie

22, rue Etienne-Dolet 69170 Tarare

Tél. : 04.74.63.03.53

Accueil du public uniquement sur rendez-vous :

Du lundi au mardi et du jeudi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

La Poste

Place de l'Hôtel de Ville

69550 AMPLEPUS

Tél. : 36 31

Accueil du public :

Le lundi et le samedi :

de 9h00 à 12h00

Du mardi au vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

2 / SERVICES D'URGENCE

Samu : Tél. : 15

Pompiers : Tél. : 18

Gendarmerie : Tél. : 17

Gendarmerie

25 rue Gambetta

69240 THIZY-les-BOURGS

Tél. : 04.74.64.01.26

Accueil du public :

Tous les jours de 8 h à 12 h

et de 14 h à 18 h 30

Sauf dimanches et jours fériés :

9 h à 12 h et 15 h à 18 h

ENEDIS : 09.72.67.50.69

ENGIE : 09.69.32.43.24

SUEZ services d'eau potable et

d'assainissement : 09.77.40.84.08

Chambre funéraire

Chambre Funéraire Bonnepart

Route de Roanne

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.21.87

3/ CULTE

Paroisse

14, rue de la Viderie

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.31.84

4 / ENFANCE

Mouffletterie

12 C rue Paul de la Goutte

69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.43.26

@mail : mouffletterie@amplepuis.fr

Site : <http://www.centre-social-amplepuis.fr/la-mouffletterie/>

Mutuelle Bout d'Chou

12 C rue Paul de la Goutte

69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.64.55.40

@mail : mutuelleboutdchou69@yahoo.fr

Établissements scolaires

- **Ecole maternelle publique «La**

Marelle» - Rue Paul de la Goutte

69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.45.85

@mail : ce.0691140p@ac-lyon.fr

- **Ecole maternelle et élémentaire privée Saint-Charles** - 26, rue

Thimonier - 69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.31.92

@mail : stcharlesampl@gmail.com

- **Ecole primaire publique «Le**

Petit Prince» - 14, rue Paul de la

Goutte - 69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.41.41

@mail : ce.0693723x@ac-lyon.fr

- **Collège public Eugénie de**

Pomey - 10, rue des Fontaines

69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.33.42

@mail : 0690001b@ac-lyon.fr

- **Collège privé Saint-Viateur**

2, rue du Docteur Bournet

69550 AMPLEPUS

Tél. : 04.74.89.30.66

@mail : direction@saint-viateur.com

5 / CULTURE-TOURISME

Médiathèque Champollion

3 Place de l'Europe

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.05.06.06

@mail : mediatheque@amplepuis.fr

Horaires d'ouverture :

mardi : 9 h 30 à 12 h 30

mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 /

15 h à 19 h

vendredi : 15 h à 19 h

samedi : 9 h 30 à 12 h 30

Office du Tourisme du Beaujolais Vert

Tél. : 04.74.89.58.03

@mail : office.tourisme@laccessapins.fr

Maison des Jeunes et de la Culture

Tél. : 04.74.89.42.71

@mail : contact@mjc-amplepuis.fr

Centre Social

Tél. : 04.74.89.34.55

@mail : csampl69@wanadoo.fr

Musée B. Thimonier

COR Tél. : 04.74.89.08.90

@mail : www.ouestrhodanien.fr

6 / MÉDIAS

Presse

- Le Pays Roannais

Alain et Yvette CHAIZE

Tél. : 04.74.89.05.93 ou 06.80.50.50.49

chaize.paysroannais@gmail.com

- Le Progrès : Annie GIRARD

Tél. : 04.74.89.03.66 ou 06.80.41.73.49

anniegirardleprogres@gmail.com

Radio

- Radio Val de Reins

45, rue Thimonnier - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.08.09

@mail : contact@rvrradio.fr

7 / TRANSPORTS

SNCF

Ligne directe 36-35

Site internet : voyages-sncf.com

Taxis

- AG taxis

Tél. : 04.74.64.38.93 ou 06.07.44.72.55

- Ambulance Amplepuisienne

Tél. : 04.74.89.31.30

- Thomas Taxi

Tél. : 04.77.70.07.23 ou 06.80.40.86.34

Transport à la Demande CORUS

Tél. : 04.74.63.80.18

Les cars du Rhône - SYTRAL

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

et le samedi de 8h à 12h

Tél. : 0 800 10 40 36 (N° Vert -

Appel gratuit depuis un poste fixe)

Site : <http://www.carsdurhone.fr/>

8 / SANTÉ

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPAM du Rhône - 5bis Place Jean

Macé - 69907 LYON Cedex 20

Tél. : 01 84 90 36 46

Accueil de jour «Les Glycines»

2, rue du Trésor - 69550 Amplepuis

Accueil du public :

Lundi au vendredi de 10h à 16h30

Tél. : 04.74.89.07.17

Sophrologue

- LÉROUX Odile : 19 rue

Thimonnier - 69550 Amplepuis

Tél. : 06.95.39.25.54

Ambulances

- Ambulance Amplepuisienne

35 rue 11 Novembre

69550 AMPLEPUIIS

Tél. : 04.74.89.31.30

Centre Hospitalier

1 avenue Raoul Follereau - BP50

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.05.43.05

@mail : accueil@ch-amplepuis.fr

Dentistes

- AHMAD Yassamine :

37 rue du Nord - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.30.52

- GORRY Fabien : 23 rue de l'Hôtel

de Ville - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.28.78

- PONCET Nicolas : 6 place de

l'Hôtel de Ville - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.26.78.47.57

(Ouvert le mardi et le jeudi).

Infirmiers

- BLONDEAU Joëlle & LEFERVRE

Martine : 32 rue Auguste Villy

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.06.43

- Cabinet d'infirmières :

FILLON - LALOUEL - SAUVA-

GEON-FILLON - LONGERE

18 rue Saint Paul - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.04.89

- GUEDON Sophie

Tél. : 06.84.67.86.16

- LACROIX Ludivine

Tél. : 06.77.09.68.15

- BOBILIER Coralie :

4, rue du 11 novembre 1918

Tél. : 06.58.34.49.74

- PIALAT Estelle : 19 bis rue des

Fontaines - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.23.56

Sages-femmes

- CUILLERET Constance

18 rue Jeannette Ponteille

69550 AMPLEPUIIS

Tél. : 09.54.20.92.96 ou 06.50.92.37.42

- BOUCKENHEIMER Chloé

18 rue Jeannette Ponteille

69550 AMPLEPUIIS

Tél. : 06.63.29.14.26

Kinésithérapeutes

- BOUE Virginie - GROS Simon

LOONES Philippe

18, rue Jeannette Ponteille

69550 Amplepuis

Tél. : 09.54.20.92.96 ou 04.74.64.73.80

- S.C.M GANIER-WILLEMS : 15, rue

du 8 mai 1945 - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.31.10

Laboratoire d'analyses et de biologie médicale

- Laboratoire du Val de Reins

34 rue Thimonnier

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.08.10

Médecins

- Centre Municipal de Santé

32, rue Auguste Villy

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.05.42.75

- Dr LAMERANT Pierre

69, rue du 11 novembre

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74. 89.11.62

- Dr PANZUTI Yves

30, rue Thimonnier - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.23.45

Orthophonistes

- Cabinet d'orthophonie

43, rue Thimonnier - 69550 Amplepuis

- CORDET-ZAZULINSKI Christèle

Tél. : 04.74.89.31.29

- GOUJON-MORETTI Françoise

Tél. : 04.74.89.06.82

- LAURENT Marie-Laure

Tél. : 04.74.89.24.46

- MOREL Anne-Christine

- CHABANNES-SUBTIL Christèle

11 B, rue du 8 mai

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.46.16

Ostéopathes

- AYNIE Alexandre

5bis, rue Docteur Bournet

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.05.92.51

- PEYRON Mayeul

41, rue du nord - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.62.11.16

- BOLAND Maud

32, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.05.42.75

Pédicures

- CHATELUX Frédérique

Tél. : 04.74.89.45.05

- DELANNOY Agathe - MAGALLON

Fabien

Tél. : 07.63.74.57.77

41 rue Thimonnier - 69550 Amplepuis

Pharmacies

- Pharmacie des Sapins

30 rue Thimonnier - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.30.55

- Pharmacie d'Emeline

Rue de la Viderie - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.33.46

- Hello Pharmacie

Rue François Mitterrand

69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.41.10

Psychologues

- LE SAINT Monique

43, rue Thimonnier - 69550 Amplepuis

Tél. : 04.74.89.31.09

- ROCHARD Juliette

8, rue du 8 mai 1945 - 69550 Amplepuis

Tél. : 06.37.09.51.36

Psychomotricité

- Cabinet soin et développement

12 place de l'Industrie - 69550 Amplepuis

- GIRARDET Florence, psychanalyste

Tél. : 06.50.63.59.18

- DESCLOU Corinne, réflexologue

Tél. : 07.77.08.87.94

- WELLER Félix, hypnothérapeute

Tél. : 06.37.42.61.87

- Pôle pluridisciplinaire

8, rue du 8 mai 1945 - 69550 Amplepuis

- VERNE Allison, psychomotricienne

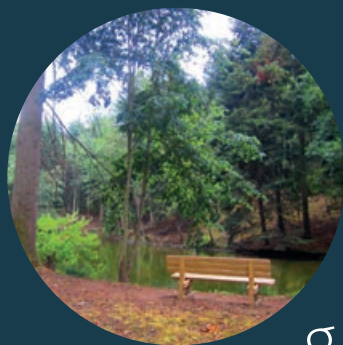
Tél. : 06.01.73.49.33

2022

*Le conseil municipal
et les agents de mairie*

Vous souhaitent à tous

**UNE BONNE
ANNÉE**



Le clos au gré des saisons

